

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>8<sup>ème</sup></b>
Nom de site	HOCHE BIS	Numéro	80212U7
Adresse du site	<b>21-25, rue Balzac</b>	Hauteur	R+8 (34,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de trois antennes sur trois azimuts. Deux autres opérateurs déjà présents sur le site Free et SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (PC)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>13/05/2020</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>22/05/2020</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>13/07/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 8° et 11°</i>
Estimation	30° < 1 V/m ; 150° < 3 V/m ; 270° < 3 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 8 (35 m)
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à implanter 3 antennes panneaux sur un pylône (existant pour les deux opérateurs déjà présents) en terrasse.		
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.		
Hauteur antennes/sol	39,09 m		

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

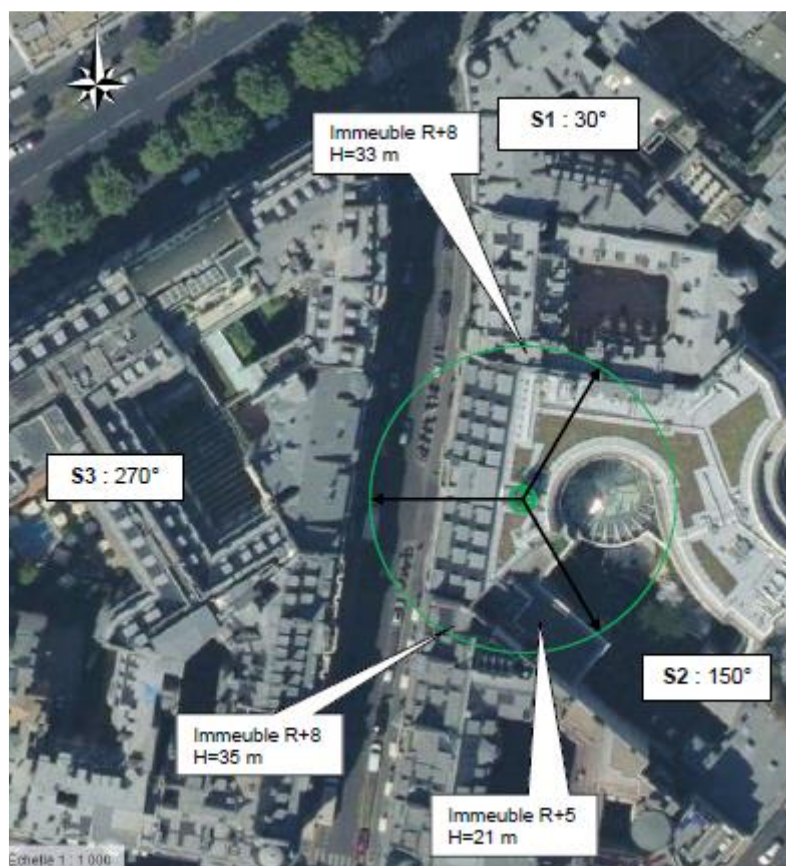
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



### Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal (V/m)	Entre 0 et 1	Entre 2 et 3	Entre 2 et 3
Hauteur en mètre (m)	31.50	28.50	28.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

